

Compte rendu Réunion du 27 Octobre 2021

Étaient présents :

Éloïse
Damien
Noémie
Chloé

Petit tour d'infos :

Damien s'interroge sur les moyens de communications, mails+signal, et ce ne sont pas les même personnes qui sont dans la mailing list et sur signal.

Damien va donc mettre à jour, en écrivant aux personnes pour savoir si ils souhaitent toujours recevoir des infos etc...

Éloïse s'interroge sur comment faire rentrer une nouvelle personne dans le cercle de travail (devoir tout réexpliquer, comment une personne va prendre le train en marche...)

Ordre du jour :

. Relecture du tableau de la charte pré rempli par Damien et Chloé et échange.

. Répartition en deux groupe :

Éloïse et Noémie sur le budget.

Damien et Chloé sur les socles d'apprentissages.

Relecture du tableau de la charte :

La relecture du tableau à donné lieu à de nombreux échanges, qui parfois se sont un peu éloignés du sujet, mais à permis de rajouter une colonne « Législation » au tableau afin d'avoir un point de vue sur l'aspect légal des choses.

(on a discuté cantine, rémunération des enseignants, investissement des parents dans l'école, est-on obligé de suivre le calendrier scolaire, implications des enfants dans l'école, tâches obligatoires ou non...)

Chaque personne est vivement encouragée à remplir rapidement le tableau afin que la charte se profile. Et chacun peut alimenter la colonne législation quand il trouve une information.

Damien et Chloé ont ensuite étudié des documents sur les socles d'apprentissages pour les différentes tranches d'âge et échanger sur la manière dont l'enseignant observe/valide ces apprentissages.

Éloïse à commencer un tableau regroupant les différents poste de dépense, pendant que Noémie cherchait dans des articles de lois des informations sur le taux d'encadrements nécessaire dans une école, et sur la rémunération des enseignants et directeur.

Pour conclure, tour de parole.

Damien se propose comme il est enseignant d'aller à la pêche aux infos concernant la législation, voir si il y a une version « digérée » des textes de lois.

Noémie à ce genre d'infos mais pour le périscolaire, qu'elle peut partager.

Chloé à aimé travailler en binôme, avec des documents à étudier, ce qui permet de moins s'éparpiller.

Prochaine réunion : Mercredi 3 à 17h30 à Ecolectif.